

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 JANVIER 2016 à 18 H 30

Présents : M. SALLEE Jacques, M. Patrick VERGEZ, M. JULLIEN William, Mme VALADE Corine, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Pierre ROBINET, Mme VERGEZ Nelly, Mme FOISSARD Hélène, Mme ROUFFAUD Corine, M. GALAN Gérard, Mme TOURNAIRE Sandra, Mme HARRIGTON Rebecca.

Absents excusés : Madame Novak qui a donné un pouvoir à Madame Foissard

Absent non excusé : Monsieur Frédéric Chaumet

Secrétaire : Madame Nelly VERGEZ a été élu(e) secrétaire.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Monsieur Pierre DUSSIDOUR arrivera avec un peu de retard.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA FOURRIERE

Monsieur le Président du Syndicat mixte de la fourrière a présenté un projet modificatif des statuts du Syndicat aux membres du comité syndical le 12 novembre 2015.

Ce projet présente plusieurs volets :

- 1) Elargissement du syndicat ;
- 2) Modifications des articles 6.03 et 7 des statuts.

Il appartient à présent à chaque assemblée des collectivités membres de se prononcer sur ce dossier.

Vote pour l'approbation des modifications des statuts :
Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

ARRIVEE DE MONSIEUR PIERRE DUSSIDOUR

MISE A DISPOSITION PERSONNEL SIVOS

Madame Barbara SIEUW effectue actuellement 2 H 30 de ménage par jour pour les bâtiments scolaires avec un remboursement forfaitaire annuel de la part du SIVOS à hauteur de 4 268.57 €.

Une convention doit être établie entre la commune et le nouveau SIVOS pour le remboursement des heures de ménage. A compter de septembre il faudra compter entre 2 H et 2 H 30 par jour d'école. Remboursement du salaire et des charges à l'année.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOSSIERS SUBVENTIONS TRANCHE N°2 CROIX DE QUART/L'HOUMEAU :
AMENAGEMENT DE BOURG RD5/VC6 –TRANCHE CONDITIONNELLE N°1
« Croix de Quart à la Rue d'Epernon ».

- **DEPARTEMENT (amende de police, schéma du bâti)**
- **ETAT (DETR)**
- **REGION (FRIL)**
- **ENVELOPPE PARLEMENTAIRE**

Dans le cadre d'un projet d'ensemble concernant l'aménagement de bourg RD5/VC6, le conseil municipal de Villebois-Lavalette et le bureau d'étude DL INFRA ont réétudié la tranche conditionnelle n°1 « portion entre le carrefour de la Croix de Quart jusqu'au croisement Rue d'Epernon » et ont estimé le nouveau dossier à :

- montant des travaux 139 534.10 € HT soit 166 882.78€ TTC
- maîtrise d'œuvre 9 069.72€ HT soit 10 883.66€ TTC

Les travaux débuteront dans le deuxième semestre de l'année 2016 et consisteront à continuer l'aménagement de la RD5 entrée de bourg de notre commune.

Il s'agit de réaliser l'embellissement et la mise en sécurité de cet axe (création de voies piétonnes, végétalisation du site, plateau de ralentissement, ...)

Le conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour cette tranche conditionnelle n°1 auprès des divers partenaires pour le montant global (travaux, étude et maîtrise d'œuvre = 148 603.82 € HT soit 177 766.44 € TTC)

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

GARDIENNAGE EGLISE

Une circulaire du 8 janvier 1987 précise les montants de l'indemnité allouée aux personnes chargées du gardiennage des églises communales.

Le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église est de 67.45 € par an. Les membres proposent que ce montant soit porté à 80 € par an.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOSSIERS ENVIRONNEMENT :

Madame Hélène FOISSARD et Madame Nelly VERGEZ font une présentation rapide des dossiers en cours (TVB et « Semaine de l'arbre »). Le volet financier n'étant pas finalisé par la commission finance, les membres demandent que les dossiers soient présentés avec subventions attendues afin de voter les sommes correspondantes.

Les décisions budgétaires seront prises à la prochaine réunion.

DIVERS

- Marché aux truffes 23 janvier et 13 février 2016
- Semaine du 21 au 26 mars Compagnons du végétal
- Compte-rendu commission Travaux (Croix de Quart, cimetière, placette église, bâtiments communaux....)

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le 8 février 2016 à 18 H 30.